



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-PIE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE SPÉCIALE**  
**LE LUNDI 28 JUIN 2021 – 19 H 30**

---

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Saint-Pie, tenue le lundi, 28 juin 2021 à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

**Sont présents :**

Le maire et président d'assemblée, monsieur Mario St-Pierre;  
Mesdames les conseillères, Sylvie Guévin et Geneviève Hébert;  
Messieurs les conseillers, Pierre Blais, Luc Darsigny, Walter Hofer et Jean Pinard.

**Également présente :** La directrice générale, Madame Dominique St-Pierre.

---

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Promesse d'achat du Centre de la famille St-Pie pour le 70, avenue Saint-François – acceptation et autorisation de signatures
5. Période de questions et levée de la séance

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

---

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière confirme qu'un avis de convocation a été dûment acheminé à chacun des membres du conseil municipal conformément aux dispositions de la loi.

---

23-06-2021 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Luc Darsigny, appuyé par Pierre Blais et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance spéciale du 28 juin 2021 soit adopté tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

24-06-2021 **4. PROMESSE D'ACHAT DU CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE POUR LE 70, AVENUE SAINT-FRANÇOIS – ACCEPTATION ET AUTORISATION DE SIGNATURES**

CONSIDÉRANT le courriel du Centre de la famille St-Pie du 7 mai 2021 dans lequel Madame Geneviève Miller, directrice, indiquait leur intérêt pour l'achat du bâtiment du 70, avenue Saint-François;

CONSIDÉRANT la promesse d'achat reçue le 9 juin 2021;

CONSIDÉRANT que le Centre de la famille St-Pie est un organisme à but non lucratif dont la mission est l'accueil des familles par un service d'aide auprès de leurs membres;

CONSIDÉRANT que le Centre de la famille St-Pie occupe déjà le local du 70, avenue Saint-François;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Guévin, appuyé par Jean Pinard et résolu :

QUE le conseil accepte ladite promesse d'achat PA45714 du Centre de la famille St-Pie datée du 8 juin 2021, incluant les modifications MO20539, MO21400 et MO21962 du 9 juin 2021, pour le 70, avenue Saint-François appartenant à la Ville, pour un montant de 210 000 \$ ferme plus taxes si applicables.

QUE le conseil accepte les conditions contenues dans la promesse d'achat, à l'exception du changement de zonage, celui-ci n'étant pas nécessaire; il y aura un changement d'affectation du bâtiment pour être commerciale uniquement.

QUE le conseil vend sans garantie légale.

QUE le conseil ajoute une clause dite de premier refus / droit de préemption en faveur de la Ville à l'effet que si le Centre de la famille St-Pie décidait de vendre à un tiers dans les 5 ans de la vente faite par la Ville, il devra d'abord offrir par écrit à la Ville de le racheter pour le prix vendu et lui remettre une copie de l'offre d'achat déposée par le tiers. La Ville aura alors 10 jours pour décider si elle rachète ou non l'immeuble. À défaut par la Ville de répondre dans ce délai, elle sera alors réputée refuser le rachat et le Centre de la famille St-Pie pourra alors vendre l'immeuble à un tiers.

QU'un délai de 10 jours est accordé pour accepter les conditions de la Ville.

QUE le maire et la directrice générale, ou leurs substituts respectifs, soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de la vente de cet immeuble.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

25-06-2021 **5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT qu'aucune question n'est posée et que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, il est proposé par Walter Hofer, appuyé par Geneviève Hébert et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 04.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

Mario St-Pierre, maire

---

Dominique St-Pierre, greffière adjointe